



MESSES EN SEMAINE

Mardi 16 Juin

18h Oratoire Nd Kerbertrand

Mercredi 17 Juin

18h Oratoire Nd Kerbertrand

Jeudi 18 Juin

9h00 Riec sur Belon

18h00 Oratoire Nd Kerbertrand

Vendredi 19 Juin

9h00 Clohars Carnoët

9h30 Sainte Croix

MESSES DU WEEK END

Samedi 20 Juin

à 17h

- Quimperlé N-D
- Confirmations**

Dimanche 21 Juin

à 10h30

- Quimperlé Notre Dame
- Querrien
- Pardon de la Chapelle de Trébellec à Riec

PRIÈRE DU CHAPELET

Église N- Dame de l'Assomption (Quimperlé) : le lundi à 17h00 ;

Église Ste Croix (Quimperlé) : le mercredi et le jeudi à 10H30 ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 17H45 ;

Église de Clohars le mercredi à 18h00

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15, avant la messe.

Salle paroissiale de Tréméven : le dimanche à 17H30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac le mardi de 11h à 11h30 ;

Église de Locunolé le mercredi de 20H à 20H45.

Eglise de Clohars le mercredi et le samedi de 9h à 10h ;

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h ;

Église de Bannalec le jeudi de 18h30 à 19h

Eglise de Riec le jeudi de 9H30 à 10H00 après la messe de 9H00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : le vendredi après la messe de 9h30, et jusqu'à 18h ;

Eglise du Trevox : le vendredi de 18h à 18h30

PRIÈRE DES FRÈRES

tous les 1ers vendredi du mois à Sainte croix après la messe de 9h30

PRIÈRE DES MÈRES :

·le lundi à 9h00 à la salle paroissiale de Quimperlé ;

·Le lundi à 10h00 à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon ; à la chapelle de

Trémorvézen (Névez) ; et à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven) ;

·le lundi à 10H30 à l'église de Clohars.

·le lundi à 9h30, à la maison paroissiale 3 bis, rue St Lucas, à Bannalec

Groupe de prière « l'eau vive »(Renouveau charismatique)chaque lundi à 18H30, au Presbytère de Quimperlé

Permanences de confession : le samedi 20 Juin à Ste Croix et toujours après chaque messe dominicale ou de semaine, sans rendez-vous, en particulier le jeudi après la messe de 9H00 à Riec (pendant l'Adoration).

Mois de juin, mois du Sacré-Cœur

“Au moins toi, Aime-moi”

Dans les apparitions à Paray-le-Monial à Sainte Marguerite Marie Alacoque, Jésus lui disait : « **Au moins toi, aime-moi ! Regarde ce cœur qui a tant aimé le monde et qui est si peu aimé.** » .

Ce message s'adresse à chacun de nous aujourd'hui ; cherchons à aimer Jésus plus que jamais. Cherchons à consoler son cœur qui souffre encore aujourd'hui de l'indifférence des hommes et de nos propres péchés.

Dialogue avec le Christ : Jésus, je viens avec confiance auprès de toi car je sais que tu es doux et humble de cœur et tu veux me donner le repos, la paix dont j'ai besoin.
{{Résolution}} Aimer les autres avec le cœur de Jésus.



Collecte Mada Breizh journaux, papiers et bouchons le 21 juin de 9h00 à 11h00 place Yves Loudoux à Riec



Inauguration des statues et des ExVoto à la chapelle de Saint Léger le samedi 20 juin et dimanche 21 après midi



Pardon de la Chapelle Saint Pierre à Moëlan le 28 Juin : Apéro tiré du sac à la suite de la messe, chacun est invité à apporter quelque chose à partager durant ce temps d'échange fraternel.



Ce Samedi 20 Juin à l'église Notre Dame de l'Assomption, 22 jeunes et 3 adultes recevront le Sacrement de Confirmation.

La confirmation est le sacrement de la maturité spirituelle qui complète le baptême et confère les dons de l'Esprit Saint pour vivre et témoigner pleinement la foi chrétienne.

Prions pour eux



Samedi 20 Juin 2026

La Clause de Conscience

Rencontre des Soignants Chétiens



- de 9h à 16h30 à l'Abbaye de Landevennec
- avec le Dr Cyril Hazif-Thomas, Psychiatre du CHRU de Brest, président du Comité éthique CHRU et Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de Bretagne



« **Fin de vie : un humanisme commun à transmettre** » – Tribune publiée samedi 30 mai 2026 dans Ouest-France par les évêques de la Province ecclésiastique de Rennes.

L'Archevêque de Rennes et l'ensemble des évêques de la Province de Rennes cosignent ce texte où ils estiment que l'approbation par le Sénat et l'Assemblée nationale de la loi sur les soins palliatifs est une véritable avancée humaniste en direction des plus vulnérables. Ils se félicitent dans le même temps du rejet, par le seul Sénat, du projet de loi sur « l'aide à mourir » qui divise et ouvre à leurs yeux la porte à « l'acte de donner la mort, qui n'est pas un soin ».

Quand une société choisit des valeurs qui nous rassemblent et nous élèvent, elle fait une belle avancée. Ce fut le cas par l'adoption de la loi sur les soins palliatifs le 12 mai 2026. Le consensus est clair : la société reconnaît les valeurs portées par les soignants qui accompagnent nos proches en fin de vie de telle sorte qu'ils ne souffrent pas et soient entourés de vraies relations. Lutter contre leur douleur, ne pas les abandonner, respecter leur dignité, les considérer comme des membres à part entière de notre communauté humaine, sont des valeurs qui témoignent d'un bel humanisme !

En votant à une large majorité pour ces soins qui posent un juste regard sur la personne vulnérable, les parlementaires ont reconnu et choisi cet authentique humanisme vécu par tant de soignants. « Ici, on meurt en paix », disait un cadre infirmier.

Quel contraste avec la fracture suscitée par la loi sur « l'aide à mourir » ! Les sénateurs la refusent une seconde fois ; les députés y sont favorables, mais à une faible majorité. Un sondage très détaillé (Fondapol, Janvier 2026) montre que 51 % des Français y sont défavorables. Si nous sommes cruellement divisés sur « l'aide à mourir », c'est parce que derrière cette expression se cache l'euthanasie, l'acte de donner la mort, qui n'est pas un soin.